



**PRÉFET  
DES CÔTES-  
D'ARMOR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Saint-Brieuc, le 16/03/2021

Mesdames et Messieurs les maires  
des communes de  
Lannion Trégor Communauté

**Objet : Renforcement des mesures de lutte contre la COVID19**

Dans le département des Côtes d'Armor, la situation sanitaire se dégrade nettement. Le taux d'incidence qui était à la mi-février de 60 pour 100 000 habitants est désormais de 131 pour 100 000 habitants.

Concomitamment, un nouveau variant a été détecté dans le cadre d'un cluster au centre hospitalier de Lannion. Les virus évoluent constamment par mutations de leur génome. Les premières analyses de ce nouveau variant ne permettent pas de conclure ni à une gravité ni à une transmissibilité accrue par rapport au virus historique. Des investigations sont cependant conduites par Santé Publique France et le Centre national de ressources. Des expérimentations vont également avoir lieu afin de déterminer comment ce variant réagit à la vaccination et aux anticorps développés lors de précédentes infections.

Cette situation m'a conduit, en lien avec l'ARS, à prendre une série de mesures.

En premier lieu, un nouveau centre éphémère de vaccination sera mis en place pour accélérer la campagne de vaccination sur le secteur de Lannion touché par ce variant et, plus généralement, sur le territoire de Lannion Trégor communauté. Ce centre sera situé à Pleumeur-Boudou et pourra vacciner les personnes de plus de 75 ans, ainsi que les personnes de plus de 50 ans présentant des comorbidités\*. La prise de rendez-vous est obligatoire :- via l'application Keldoc ou via la plateforme téléphonique au 02 57 18 00 60 (du lundi au vendredi).

*\* avec une prescription médicale du médecin traitant ; la liste des comorbidités figure sur le site du ministère de la Santé : <https://solidarites-sante.gouv.fr/grands-dossiers/vaccin-covid-19/article/la-strategie-vaccinale-et-la-liste-des-publics-prioritaires>.*

En deuxième lieu, les campagnes de tests par les médiateurs de Lutte Anti-covid (LAC) seront poursuivies et intensifiées, notamment dans les lieux particulièrement fréquentés le week-end (fronts de mer, marchés, ports).

En troisième lieu, et toujours en concertation avec l'ARS et avec les élus, j'ai décidé, pour une période de 3 semaines permettant d'enjamber le week-end de Pâques traditionnellement marqué par des brassages de population, de prendre une série de mesures fortes destinées à maîtriser la progression de l'épidémie.

Ces mesures justifiées par l'apparition du variant en cours d'investigations, mais aussi par la dégradation forte de la situation sanitaire dans les Côtes d'Armor, sont applicables dans tout le département :

- Extension de l'obligation de port du masque à tout le département
- Interdiction de la consommation d'alcool et de l'usage de musique amplifiée sur la voie publique sur la voie publique

*La consommation de boissons alcoolisées et/ou l'usage de musique amplifiée sur la voie publique favorisent les rassemblements spontanés qui peuvent regrouper un public important ne respectant pas ou difficilement les mesures de distanciation physique*

- Interdictions des brocantes, vides-greniers

*Ces évènements commencent à se multiplier et sont sources d'interactions sociales, sans respect des gestes barrière*

Les contrôles seront renforcés, notamment aux abords des établissements pratiquant de la vente à emporter dans les lieux fréquentés, pour s'assurer du respect de ces mesures et du couvre-feu.

Je souhaite par ailleurs attirer votre attention sur la nécessité de respecter scrupuleusement les protocoles sanitaires, notamment sur les marchés, au besoin en procédant à une extension de la zone du marché.

Enfin, il convient de poursuivre et intensifier la communication à l'égard de nos concitoyens, de leur rappeler la nécessité de réduire leurs retrouvailles familiales ou amicales et en tout état de cause de limiter leurs rassemblements privés à 6 personnes maximum. De même, toutes les fois où le télétravail est possible, il doit être mis en place et généralisé.

Je tenais à vous informer de ces dispositions et sais pouvoir compter sur votre implication pour relayer les messages de prudence et d'information. Il nous faut tenir, ensemble.

Le Préfet,



Thierry MOSIMANN